

Type d'ordres	Détails du traitement
Ordres au marché	Un ordre au marché est immédiatement envoyé au Smart Order Router (SOR) pour exécution sur le système de négociation ou le marché offrant la meilleure exécution. Le SOR utilise généralement la technologie de balayage ou de pulvérisation pour acheminer les ordres. Si votre ordre est exécuté sur plusieurs places de marché, nous l'indiquerons sur votre confirmation de transaction comme « négocié sur plusieurs places de marché. Peut être un prix moyen ». Les détails spécifiques de l'exécution de votre transaction sont disponibles sur demande.
Ordres jour	Si votre ordre a été enregistré au TSX et à moins que vous n'ayez donné des directives contraires : (i) un ordre jour non exécuté au TSX qui n'a pas été saisi au dernier cours du TSX expirera à la clôture de la séance à 16 h HNE, et (ii) si un ordre est saisi au dernier cours au TSX, l'ordre demeurera admissible à la négociation au TSX jusqu'à la fin de la séance de négociation prolongée à 17 h HNE. Si votre ordre a été initialement enregistré sur une plateforme de négociation ou un marché autre que le TSX, il expirera à la clôture des négociations de cette plateforme ou de ce marché.
Ordres valables jusqu'à révocation	Les ordres clients spécifiés comme valables jusqu'à révocation seront entrés et resteront sur une plateforme de négociation ou un marché jusqu'à ce qu'ils soient exécutés ou expirent. Notre courtier chargé de comptes n'autorisera la saisie d'ordres qu'avec un maximum de 30 jours. Il est de votre responsabilité en tant que client de vous assurer de la date d'expiration d'un ordre en cours et de contacter votre représentant au plus tard à la date d'expiration de l'ordre si vous souhaitez que celle-ci soit rétablie.
Ordres au dernier cours (ODC)	Tous les ordres doivent être saisis sur la plateforme des ODC du TSX avant 15 h 40 EST et seront exécutés au cours de clôture calculé pour ce titre à la TSX. Le système ODC TSX est une plateforme de prix anonyme, de sorte que vous ne connaîtrez le prix et le volume de votre opération qu'une fois celle-ci terminée. Veuillez noter que la négociation sur le système ODC sera exécutée en même temps que d'autres plateformes de négociation ou marchés offriront des cours dans leur carnet d'ordres et que MCMC ne peut pas garantir que l'ordre sera exécuté au meilleur prix pour une négociation ODC.
Ordres à cours limité	Le déséquilibre des ordres à cours limité est diffusé à 15 h 40, après quoi les ordres à cours limité à la clôture pour contrer le déséquilibre sont acceptés (sous réserve d'une fourchette de prix) dans le système ODC non affiché du TSX. Les ordres à cours limité sont exécutés si le cours de clôture du titre est égal ou supérieur au cours limite pour les ordres de vente, ou égal ou inférieur au prix limite pour les ordres d'achat. Si les conditions spécifiées ne sont pas remplies à la clôture du marché, l'ordre à cours limité est annulé. Comme pour les ODC, d'autres plateformes de négociation ou marchés offriront des cotations sur leur carnet d'ordres jusqu'à la clôture et MCMC ne peut garantir que l'ordre sera exécuté au meilleur prix pour une transaction d'ordre à cours limité.
Ordres tout ou rien	Les ordres ne seront enregistrés sur une place de marché que s'ils peuvent être immédiatement exécutés dans leur intégralité au moment de leur réception. Les ordres tout ou rien peuvent être enregistrés sur toute plateforme de négociation ou marché offrant une liquidité suffisante.
Ordres exécuter ou annuler	MCMC exécutera ces ordres sur la plateforme de négociation ou le marché qui offrira le meilleur prix. Toutes les plateformes de négociation et les marchés seront passés en revue pour détecter les possibilités d'exécution avant que l'ordre ne soit annulé.
Ordres à cours limité	Lorsqu'un ordre à cours limité est reçu entre 9 h 30 et 16 h HNE, mais n'est pas immédiatement exécutable (c'est-à-dire que le prix de vente minimum est inférieur à la meilleure offre ou que le prix d'achat maximum est supérieur à la meilleure offre), l'ordre sera saisi conformément aux politiques de MCMC en vigueur à ce moment. Lorsqu'un ordre à cours limité est reçu en dehors de la période allant de 9 h 30 à 16 h HNE ou un jour où le TSX n'est pas ouvert à la négociation, l'ordre ne sera pas exécuté avant que le TSX n'ouvre sa séance de négociation régulière (peu importe la plateforme de négociation ou le carnet d'ordres du marché qui sera utilisé). Sachez qu'une fois qu'un ordre à cours limité est passé sur un marché, il est possible que le titre se négocie sur d'autres marchés sans que cet ordre ne participe à un environnement de marché multiple.
Ordres à seuil de déclenchement	Les ordres à seuil de déclenchement seront saisis dans le carnet d'ordres d'une plateforme de négociation ou d'un marché transparent et deviendront des ordres de marché actifs une fois que le prix de déclenchement sera atteint sur la plateforme de négociation ou le marché. Une fois déclenché, MCMC s'efforcera, dans la mesure du possible, d'obtenir le meilleur prix

	d'exécution possible en tenant compte de toutes les plateformes de négociation et de tous les marchés disponibles à ce moment-là.
--	---